

Snia-ipr



Déclaration commune SI.EN, SNIA-IPR et SEJS UNSA - CAPN du 14 février 2023

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur de la direction de l'encadrement,
Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'administration

Cette CAPN est la première depuis les élections professionnelles. Sa composition est pour nous originale puisque, pour la première fois, les trois corps d'inspection se retrouvent au sein d'une structure commune. Force est de constater que les syndicats de l'UNSA Éducation ont su convaincre inspectrices et inspecteurs des trois corps et de toutes spécialités ou champ d'intervention de voter pour la liste que nous avons présentée ensemble. C'est pour nous une réelle satisfaction, car cela permet de montrer la pertinence pour nos mandants du modèle réformiste progressiste qui caractérise nos trois organisations et, plus globalement, notre fédération. Cela témoigne également que les revendications portées dans notre profession de foi sont en cohérence avec les aspirations et demandes des inspecteurs, notamment l'obtention de résultats concrets et significatifs afin d'améliorer les conditions et la qualité de vie au travail, mais aussi l'ouverture d'un agenda social avec comme finalité de développer l'attractivité de tous nos métiers. Dans ces domaines, la confiance de nos collègues nous oblige.

Si nous avons encore amélioré le taux de votants en notre faveur, cette satisfaction doit être relativisée, car nous ne pouvons oublier que le pourcentage de votes exprimés est inférieur de 10 points à ce qu'il était lors des dernières élections. Il faut dire que les modalités de vote étaient loin d'être fluides et qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que des collègues aient renoncé après quelques tentatives infructueuses... Au-delà de l'évidente carence ergonomique, il faut aussi remarquer que bon nombre de collègues se sont désintéressés d'élire une commission dont ils voient mal l'utilité. Nous avons énormément perdu en termes de prérogatives depuis la mise en place de la loi de transformation de la fonction publique. Il est vraiment paradoxal de voir le ministère et l'administration centrale insister sur l'importance du vote alors qu'il est évident que les élus dits « représentatifs » ne sont écoutés que beaucoup trop marginalement. Disons-le très clairement : quelle que soit la bienveillance de l'écoute dont vous ferez preuve, nous ne serons jamais satisfaits tant que n'auront pas été rétablies les marges d'autonomie et la transparence dans les informations dont nous bénéficions précédemment.

Cette frustration et ce sentiment que l'administration centrale ne les respecte pas sont encore amplifiés dans le contexte que nous connaissons. Dans nos trois corps, IEN, IA-IPR et IJS, dans toutes nos spécialités, les inspectrices et les inspecteurs ont de plus en plus de mal à donner du sens à leur action. Ils accumulent des tâches aussi chronophages qu'éloignées de ce qui devrait pourtant être leur cœur de métier : accompagner individuellement et collectivement les personnels d'éducation et d'enseignement, les écoles et les établissements, pour les aider à développer des projets contribuant à une meilleure réussite des jeunes. Ils devraient aussi pouvoir travailler en lien avec leurs partenaires, notamment associatifs et, dans une optique de complémentarité éducative, développer la pratique sportive et les activités de jeunesse

conformément aux priorités ministérielles, tout en assurant le respect de la réglementation. La pression que certains inspecteurs subissent de la part de la hiérarchie locale devient de plus en plus difficile à supporter. Elle est génératrice au mieux d'un sentiment de malaise et débouche trop souvent sur des situations de stress, de souffrance, qui se concluent par des congés de maladie liés au travail, des retours dans le précédent corps d'origine, voire des ruptures conventionnelles qui portent préjudice à la mise en œuvre des politiques publiques. Dans un autre registre, les modalités de défraiement, malgré nos multiples alertes, continuent à irriter les collègues, car elles réclament une débauche d'énergie qui serait plus utile au service de l'institution. Ceci est anormal, totalement inacceptable. Nous le dénonçons depuis déjà plusieurs années ; nous allons amplifier cette démarche, car il est impossible pour nous de voir nos collègues souffrir sans réagir fortement. A ce sujet, au regard de la qualité de vie et des conditions de travail, un bilan précis et complet de l'état des effectifs des trois corps serait grandement nécessaire, les mesures urgentes à prendre en serait plus éclairées

Nous ne doutons pas que les discussions proposées dans le cadre de l'agenda social des inspecteurs relevant du champ scolaire nous permettront d'avancer sur le couple définition des missions d'inspection / évaluation des inspecteurs, mais il nous semble urgent d'avoir une vision plus large et d'articuler la sphère de l'enseignement et celle de l'éducation, ce qui répondrait à un réel besoin, maintes fois exprimé sur le terrain.

Les évolutions de carrière que certains d'entre nous ont pu connaître récemment ne suffiront en aucun cas à apaiser le sentiment de frustration professionnelle qui se répand progressivement dans nos trois corps. Ainsi, les IJS ne sauraient être plus longtemps considérés comme des « inspecteurs au rabais ». Sans délai, des mesures de rattrapage, en particulier dans les domaines indiciaries et pour le déroulé de leurs carrières doivent être adoptées, afin de les positionner clairement au-dessus des personnels techniques et pédagogiques qu'ils encadrent et de faire converger leur situation avec celle des autres corps d'inspection du ministère. Il faut en outre insister sur le fait que les avancées indiciaries obtenues, pour significatives qu'elles soient, restent loin de nous satisfaire. Nous faisons observer que des évolutions très importantes sont actuellement mises en œuvre dans le cadre de la réforme de la haute fonction publique. Nous demandons l'ouverture d'un nouvel espace de l'agenda social qui nous permettrait de voir comment ces mesures pourraient, même partiellement, impacter le déroulement de nos carrières qui sont insuffisamment valorisées, ce qui rend le recrutement des inspecteurs de plus en plus difficile.

Nous rappellerons dans cette intervention liminaire l'opposition massive des inspectrices et des inspecteurs aux mesures actuellement envisagées dans le cadre de la réforme des retraites. Elles sont génératrices de tensions sociales dangereuses et renvoient à des arguments plus idéologiques qu'économiques, que nous dénonçons fermement. Il semble qu'en ce domaine comme dans bien d'autres, les plus hauts responsables de l'État se sentent incapables de faire adhérer les citoyens à leurs choix prétendument éclairés et préfèrent les imposer. Une seule manifestation de démocratie une fois tous les cinq ans ne suffira pas à apaiser le corps social...

Nous terminerons cette intervention sur un ton plus léger en n'oubliant pas de saluer deux piliers de la direction de l'encadrement qui ont quitté récemment leurs fonctions. Nous avons tous eu l'occasion de gérer des situations complexes, mais aussi de partager de bons moments avec Valérie Le Gleut et Martine Gauthier. Nous souhaitons à la première de trouver beaucoup de satisfactions professionnelles dans ses nouvelles missions et à la seconde de profiter d'une retraite méritée.

Nous vous remercions de votre attention.